

- ⇒ [Lycée Gambetta BJ](#)
- ⇒ [Lycée L. de Vinci Villefontaine](#)
- ⇒ [Lycée P. Delorme L'isle d'Abeau](#)
- ⇒ [Lycée L'odyssée Pt de Cheruy](#)
- ⇒ [Lycée E. Cartan, La tour du Pin](#)
- ⇒ [LEGTA Horticole, La tour du Pin](#)
- ⇒ [Lycée Pravaz, Pt de Beauvoisin](#)

**UN RÉSEAU
NORD-ISÈRE**
8 établissements
Lycée des Métiers
J-C Aubry BJ
(Tête de réseau)

**UNE ÉQUIPE
coordonnateurs
ULIS**
Katairina Charalambous,
Wilfried Villaret, Nora
Piskocz, Christophe
Lanfray
AESH-co
Yann Fillon/Laurianne
Léon/Myriam Brandt

**DISPOSITIF ULIS LYCEES
OBJECTIFS**
Répondre de manière adaptée
aux besoins des élèves
porteurs de handicap

Eviter les ruptures
dans les modes de scolarisation
de ces élèves

**MISSIONS DU
DISPOSITIF: LOI
2005: BO N°28
DU 15/07/2010***
- développer les
apprentissages culturels
et sociaux
- consolider les
apprentissages scolaires
et professionnels
- maintenir leur
autonomie personnelle et
sociale
- accompagner et
consolider le projet
d'orientation
professionnelle de
l'élève

**DES
PARTENAIRES**
• **Internes :**
Proviseur, proviseur
adjoint, CPE et vie
scolaire, infirmière
et médecin scolaires,
PsyEN, etc.
• **Externes :** IEN
ASH, Enseignant
réfèrent Handicap,
Sessad, CMA, CCI,
ESAT, CapEmploi,
etc.

Pour y remédier,
des
**ADAPTATIONS
PÉDAGOGIQUES**
(étayage,
aménagement examen,
tiers temps,
accompagnement
AESH, suivi ULIS)

**ACCUEIL
D'ÉLÈVES
présentant des
TROUBLES**
(Fonctions cognitives,
envahissant du
développement, multiples
associés, fonctions
motrices, etc.) et avec
**DIFFICULTES
DIVERSES**
(surcharge cognitive,
léger retard mental,
fatigabilité, expression
écrite et/orale,
attention...)



*loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées axes principaux; l'accès au droit commun; l'accessibilité généralisée; le droit à la compensation et la scolarité